

Parcours coopération / Association Entour'Age "Bien Vieillir en Champagne"

## Antennes CLIC dans les établissements hospitaliers publics et privés

### Quels sont les objectifs ?

- Favoriser les sorties d'hospitalisation et de fluidifier le parcours de soins.
- Promouvoir des temps de présence du CLIC au sein des établissements hospitaliers publics et privés en vue de favoriser la coordination des sorties d'hospitalisation et celle des acteurs autour des besoins de la personne âgée aidée.
- Fluidifier le parcours de soins
- Réduire les durées d'hospitalisation et éviter les ré hospitalisations
- Rapprochement du champ sanitaire avec le médico social et social

### Dans quel territoire ?

Le territoire du CLIC du Pays Champenois : 67 communes réparties dans trois communautés de communes autour de la ville d'Epernay, soit une population de 60 767 habitants dont 14 210 personnes âgées de plus de 60 ans, soit 23.38 % de la population totale.

### Pour quel public ?

- Des personnes âgées demeurant sur le territoire du CLIC prises en charge dans le cadre d'une hospitalisation et pour des aidants familiaux et leur entourage.

### Quelle est l'origine ?

- Dans le cadre de nos missions de coordination existante depuis 1996 (sur notre territoire de proximité), la démarche s'est inscrite sur une réalité de

terrain et une analyse des besoins confortées par une problématique générale soulevée par les acteurs dans le domaine gériatrique et gériatrique et ce au travers de nombreux rapports.

- Le travail de coordination avec les acteurs du territoire sur plusieurs années nous a conduits à établir des conventions de partenariat (co-construction).

## En quoi consiste le projet ?

- L'action a été portée essentiellement par la présidente de l'association EntourAge "Bien Vieillir en Champagne" après validation du conseil d'administration avec le soutien d'un médecin gériatre (membre du CA et exerçant au sein de l'hôpital d'Épernay), la directrice du CLIC du Pays Champenois qui sont entrés en lien avec les Directeurs d'établissements hospitaliers de son territoire.
- En 2003, une antenne CLIC a ouvert au sein de l'établissement hospitalier de soins de suite et de rééducation Sainte-Marthe à raison d'une permanence par semaine (4 heures). Aujourd'hui, les permanences sont étendues à 9 heures par semaine sur deux après-midi et devaient se réduire à 6 heures sur décision du directeur.
- En 2005, une antenne CLIC a ouvert au sein de l'hôpital d'Epernay à raison d'un mi-temps réparti du lundi au vendredi. En octobre 2012, le temps de présence du CLIC a été réduit à trois permanences par semaine (soit 12 heures) pour des raisons financières.
- En mars 2015, l'ouverture d'une antenne CLIC de deux heures semaine était prévue pour démarrage de l'action avec augmentation possible selon les besoins.

## Quelle est la méthodologie ?

- Un groupe de travail a été mis en place sur le thème des sorties d'hospitalisation.
- De nombreuses rencontres ont été organisées avec les directeurs des établissements et leurs équipes.
- Les décisions ont été validées en réunion de CA avec mobilisation des administrateurs
- Des rencontres ont eu lieu avec la députée de la circonscription pour le financement, avec le Conseil départemental et l'ARS.

- Des réunions entre le CLIC et les établissements.

## Quels sont les résultats ?

- Le public et l'entourage sont très satisfaits d'avoir un interlocuteur en interne qui les accompagne dans l'ensemble des démarches tout en respectant le projet de vie. La continuité de l'accompagnement à domicile est très appréciée ce qui permet d'éviter les multiples évaluations et de fluidifier le parcours et le partage d'information.
- Le CLIC est identifié au sein des établissements néanmoins, le sigle ne leur parle pas toujours forcément.
- Les acteurs et les partenaires se connaissent mieux. Cela peut inciter certains à s'impliquer dans d'autres actions du CLIC. Cela facilite le travail en réseau.

## Avec quel financement ?

- Financement du poste de coordonnateur sur la base d'un coût horaire de vacation arrêté par les deux signataires de la convention. Le financement repose essentiellement sur le budget des établissements qui ne bénéficient pas de ligne budgétaire dédiée. L'action peut cesser du jour au lendemain pour raison économique. Ce partenariat n'est pour certain pas prioritaire par rapport à leur réalité économique et les autres problématiques qu'ils ont à gérer.
- Le soutien ponctuel de Mme VAUTRIN, députée à l'époque a permis d'attribuer à l'hôpital d'Epernay des fonds afin de financer l'antenne CLIC (équivalent d'un mi-temps de permanence). Ensuite, le Conseil départemental a accepté l'attribution d'un mi-temps coordonnateur CLIC pour assurer l'accompagnement à l'issue de la sortie d'hospitalisation considérant que le financement des antennes CLIC au sein des établissements relevait de la compétence de l'ARS. L'ARS a validé la démarche mais sans possibilité de financement partant du principe que la compétence des CLIC revient de droit au Conseil départemental.

## Contacts

Myriam ZMYSLONY

[direction@entourage-bien-veillir.fr](mailto:direction@entourage-bien-veillir.fr)

03.26.54.82.15 et 06.20.52.85.34